



RÉSERVATIONS ACCUEILS DE LOISIRS – NOEL 2021

(Lundi 20 au vendredi 31 Décembre 2021)

Clôture des réservations par formulaire papier : mercredi 17 novembre 2021

Clôture par le portail famille : dimanche 21 novembre 2021

Nom de l'accueil de loisirs de l'enfant :

Enfant

Nom

Prénom

Né(e) le / /

Famille

Nom

Téléphone 1 Téléphone 2

ALSH

Les Accueils de loisirs ouverts pour les vacances de Noël 2021

- **L. Lagrange** accueille les enfants des écoles maternelles : P. Bert, P. Brossolette, R. Desnos, G. Brassens, F. Léger, P. Neruda, L. Lagrange et Prévart.
- **Jean de la Fontaine** accueille les enfants des écoles maternelles : J de la Fontaine, A. Frank, J. Curie et Sévigné
- **D. Casanova** accueille **les enfants des écoles maternelles** : J. Jaurès, M. Pagnol, D. Casanova et P. Langevin - **Et les enfants des écoles élémentaires** : J. Ferry, J. Jaurès et P. Langevin.
- **J. Auriol** accueille les enfants des écoles élémentaires ; J. Curie, Turgot 1 et 2, P. Neruda, L. Lagrange, P. Bert, G. Brassens, P. Brossolette et l'ensemble des Collégiens du Club Ados.

Les vendredis 24 & 31 décembre fermeture exceptionnelle des accueils de loisirs à 18h.

Planning du 20 au 25 Décembre 2021 – Semaine 1

Lundi 20/12	Mardi 21/12	Mercredi 22/12	Jeudi 23/12	Vendredi 24/12
Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>
Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>
Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>

Attention fermeture à 18h

Planning du 27 au 31 Décembre 2021 – Semaine 2

Lundi 27/12	Mardi 28/12	Mercredi 29/12	Jeudi 30/12	Vendredi 31/12
Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>	Matin <input type="checkbox"/>
Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>	Midi repas <input type="checkbox"/>
Après-Midi <input type="checkbox"/>	Après Midi <input type="checkbox"/>	Après midi <input type="checkbox"/>	Après midi <input type="checkbox"/>	Après-Midi <input type="checkbox"/>

Attention fermeture à 18h

Vous désirez réserver :

- La journée avec le repas → Toutes les cases
- Le matin avec repas → Les cases matin + midi repas
- Le matin sans repas → La case matin uniquement
- L'après-midi avec repas → Les cases midi repas + après-midi
- L'après-midi sans repas → La case après-midi uniquement

Vous cochez :

- Toutes les cases
- Les cases matin + midi repas
- La case matin uniquement
- Les cases midi repas + après-midi
- La case après-midi uniquement

Coût de la réservation

Prix de la journée :€ X jours =€
 Prix ½ journée avec repas :€ X jours =€
 Prix ½ journée sans repas :€ X Jours =€
 TOTAL : €

Informations au verso. TSVP



Avec le soutien de





POUR LES VACANCES SCOLAIRES INSCRIPTION ET REGLEMENT D'AVANCE, OBLIGATOIRES

- Les formulaires de réservation non accompagnés du règlement seront systématiquement refusés et retournés à l'expéditeur. Passée la date de clôture des réservations, une liste d'attente est ouverte pendant 5 jours ouvrables, durant lesquels le Siège validera les demandes en fonction des capacités d'accueil et d'encadrement. Dans tous les cas, le responsable légal sera informé de la décision.
- Les réservations sont fermes et définitives. La facture sera envoyée par courrier avant le 1er jour des vacances. Ne pas cumuler le règlement des vacances avec une autre facture. Les chèques seront encaissés au plus tard 15 jours avant le 1er jour du début des vacances. Lors de la venue sur l'accueil de loisirs, vous devez vous munir de votre facture en cas de contrôle sur les plannings d'appel par les animateurs.
 - Aucune modification ne sera autorisée :
 - Aucun échange de jour
 - Pas d'achat de jour supplémentaire
 - Pas de changement de formules entre la journée et la ½ journéeAucun remboursement n'est possible. Seules, les journées et ½ journées d'absences justifiées par un certificat médical transmis dans un délai de 10 jours à la Direction de Sartrouville Animation feront l'objet d'un avoir ; au-delà les journées seront perdues. Aucun report ne sera effectué sur une autre facture.
- Les enfants constatés présents sur un accueil de loisirs, alors que le responsable légal n'a ni effectué de réservation ni réglé la journée à l'avance, ne pourront être admis pour des raisons réglementaires. Les enfants seront automatiquement transférés à la Direction de Sartrouville Animation où le responsable légal sera tenu de venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.
- Horaires : une tolérance d'1/4 d'heure est accordée pour les formules en 1/2 journée (12h/12h15 et 13h30/13h45) aux familles devant déposer et reprendre des enfants sur un accueil de loisirs maternel et primaire.

Rappel : votre nouvelle tarification 2021/2022 est appliquée depuis le jour de la rentrée scolaire 2021/2022. Toutes les familles dont la nouvelle tarification **n'a pu être établie faute de quotient familial CAF à jour, se voient appliquer le tarif maximum sans aucune possibilité de régularisation.**

Attention : La mise à jour des dossiers est sous votre responsabilité, il est impératif que celui-ci soit actualisé dès que nécessaire.

Date :/...../

Signature